



Uemoa : la croissance économique s'affermi à 6,5%, tirée par la demande intérieure

lundi 11 juin 2018, par Burkinapmepmi.com

L'embellie se confirme de fort belle manière dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). L'activité économique est demeurée vigoureuse au premier trimestre 2018, tirée par la demande intérieure, et ce, malgré un contraste dicté par le redressement des cours du pétrole, de la noix de cajou, du coton, du cacao et de l'or, et le repli des prix de l'huile de palme, du café et du caoutchouc.

Dans cet élan, le Produit intérieur brut (PIB) de l'Union a progressé de 6,5% en glissement contre 6,4% au trimestre précédent, a fait savoir le communiqué final sanctionnant la deuxième réunion ordinaire du Comité de politique monétaire (CPM) de l'Uemoa, qui s'est tenue le mercredi 06 juin dernier.

Selon le gouverneur de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Tiémoko Meyliet Koné (photo), président du CPM, « cette croissance qui a été amorcée depuis 2012, continue à un niveau que nous considérons comme satisfaisant puisqu'elle est supérieure à 6 %. C'est l'une des croissances les plus fortes en Afrique, à l'heure actuelle ».

Par ailleurs, le taux d'inflation moyen en glissement annuel est ressorti à 0,9% au premier trimestre 2018, stable par rapport au trimestre précédent. Le comité explique que cette hausse des prix est essentiellement due à la composante alimentation en liaison avec le « renchérissement des céréales » dans certains pays sahéliens.

A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation en glissement est projeté à 1,5%, ce qui reste bien en phase avec les objectifs de la zone en matière de stabilité des prix.

S'agissant du déficit budgétaire, base engagements et dons compris, le gap prévu par les Etats pour 2018 est attendu à 3,8% du PIB contre 4,2% en 2017. Toutefois, le CPM appelle les Etats membre à poursuivre et accentuer les efforts de mobilisation des ressources domestiques, afin de parvenir à la norme des 3% fin 2019.

Au regard de ces conditions satisfaisantes, le CPM décide de maintenir inchangés ses principaux taux directeurs. Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité, qui est le principal taux directeur de la BCEAO, est demeuré à 2,50%, son niveau depuis le 16 septembre 2013. Le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal est maintenu à 4,5%. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'union quant à lui, reste fixé à 3%.

Fiacre E. Kakpo
Agence Ecofin